

Les valeurs possessifs et localisateurs du génitif roumain et des prépositions *de*, *de la* et *din* – et de la juxtaposition

Ingmar Söhrman
Université de Göteborg

Dans une langue avec un système casuel comme le latin il est relativement facile à trouver et à différencier les constructions génitinales, mais parmi les langues romanes seulement le roumain a conservé le système casuel comme les suffixes, génitifs (lat. *terræ* ‘du pays/de la région’), marqueurs concrets du cas génitif ont disparu dans les langues romanes modernes avec l’exception du roumain (et ses variétés) et, en conséquence, on peut se demander s’il est vraiment possible de parler d’un génitif dans les langues romanes ou s’il s’agit d’autre chose? Apparemment, cela se doit à ce qu’on veut dire avec la notion *génitif*? Seuls l’ancien français et l’ancien roumain utilisaient un *cas oblique* (ou *cas régime*) qui englobait l’idée du génitif possessif latin entre autres fonctions syntaxiques, mais le français moderne l’a perdu (cf. *li fils le reys* en ancien français et *le fils du roi* en français moderne). De plus, le roumain possède un système prépositionnel avec des valeurs possessives et localisatrices (et, en plus, aussi qualitatives) où les prépositions principales sont *de*, *de la* et *din*, bien qu’il y ait d’autres qu’il on peut considérer génitinales ou, au moins qui ont une fonction pareille. On pourrait aussi inclure d’autres prépositions avec une fonction génitive comme par exemple *pentru* qui peut avoir une fonction du génitif objectif dans une phrase comme *Bancă română pentru dezvoltare*, mais leur usage est très restreint et il ne peut pas se généraliser de la manière que *din*, *de la* et *de*.

En nous basant sur un corpus journalistique nous prétendons avoir pu trouver une explication cognitive cohérente pour comprendre le système roumain.

La complexité syntaxique et sémantique des constructions discutées nous paraît justifier l’usage de la notion de *constructions génitinales* au détriment d’une utilisation des termes *génitif/génival* réservée uniquement au cas du génitif et aux constructions relatives à ce cas. Il est donc possible de revenir à l’interprétation cognitive pour illustrer le fonctionnement et la variation morpho-syntaxique et sémantique des constructions génitinales et montrer comment le niveau formel et celui sémantique s’alimentent l’un l’autre.